

DOSSIER D'INFORMATION | création d'une antenne relais par Bouygues

Dans l'objectif d'améliorer sa couverture sur le territoire communal, l'opérateur Bouygues a déposé le 2 février 2024 en mairie un dossier d'information en vue de la création d'une antenne relais.



© Pierrelaye

La création de cette antenne relais est située **13 route de Conflans, à Pierrelaye.**

Lorsqu'un opérateur de téléphonie mobile envisage une nouvelle implantation ou une modification d'antennes relais, il réalise un dossier d'information à l'attention des riverains : le Dossier d'Informations Mairie (DIM), élaboré conformément au « guide des bonnes pratiques entre opérateurs et communes ».

Selon la législation définie par le décret n° 2016-1211 du 9 septembre 2016, **ce dossier d'information est mis à la disposition des Pierrelaysiens en libre consultation** aux services techniques, aux jours et horaires habituels d'ouverture. Il peut également être consulté ou téléchargé sur cette page en vous rendant dans l'onglet **DOCUMENTS**.

Cette installation d'antenne n'est pour l'instant qu'un projet qui doit être validé par l'obtention des autorisations légales d'urbanisme (Déclaration préalable) et de l'environnement (autorisation d'émettre de l'ANFR).

Un rapport de simulation de l'exposition aux ondes est également à votre disposition.

Infos pratiques

Services Techniques
22 rue de Bessancourt
95480 Pierrelaye

Contact

Téléphone des services techniques :

01 34 32 31 45

Mail : accueil-st@ville-pierrelaye.fr

Documents

[DIM | Dossier d'information mairie / création d'une antenne relais](#)

[Rapport de simulation de l'exposition aux ondes](#)